

CONFÉRENCE

LUNDI 16 OCTOBRE 2017

9:00 / 18:00 - PARIS 13^e

Ordonnances Macron : bouleversements et fractures

30 €*
pour les élus
des IRP clientes
de JDS



*À titre de participation aux frais du buffet-déjeuner et des collations durant les pauses
120 € pour les autres représentants du personnel / 350 € pour les autres participants

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR

Les JDS
CONSEILS, EXPERTS ET FORMATEURS
DU CE ET DU CHSCT

JDS **avocats**
pour vous conseiller et vous défendre

JDS **formation**
du sur mesure pour le CE et le CHSCT

JDS **experts CE**
l'analyse économique au service des CE

alteo
l'expertise CHSCT

INSCRIPTION

Ordonnances Macron : bouleversements et fractures

Conférence du 16 octobre 2017 de 9:00 à 18:00

Maison des Associations de Solidarité, 10-18, rue des terres au curé, 75013 Paris

ATTENTION : l'inscription est obligatoire

Nom *

Prénom *

Entreprise *

Mandat exercé *

Adresse *

Ville *

Numéro de téléphone *

E-mail *

* Mentions obligatoires



REMPLISSEZ ET RENVOYEZ
le coupon à l'adresse suivante :
JDS **avocats** / Conférence JDS,
127 rue La Fayette, 75010 Paris

- Élu des IRP clientes de JDS** : 30 €
- Autre représentant du personnel** : 120 €
- Autre participant** : 350 €

merci de joindre votre chèque à l'ordre de « **JDS** **avocats** »

Je souhaite recevoir par e-mail la lettre d'information juridique et économique du réseau **Les JDS**

> Vous pouvez aussi vous
inscrire **SUR INTERNET**
inscriptioncenter.fr/jds

CONFÉRENCE

Ordonnances Macron : bouleversements et fractures

Les 5 ordonnances Macron bouleversent les droits des salariés et de leurs représentants. Pour prendre la mesure de cette déréglementation et de son impact sur les salariés et les IRP, nous apporterons nos éclairages et analyses sur les sujets suivants.

Fusion des instances représentatives du personnel : cofinancement des expertises, modification des règles d'utilisation des budgets, nouvelle répartition des prérogatives entre comité central et comités d'établissement, réduction des moyens, etc.

Négociation collective : primauté de l'accord d'entreprise dans la majorité des domaines, référendum d'initiative patronale, suppression du principe de faveur, négociation sans délégué syndical, présomption de validité des accords, etc.

Rupture du contrat de travail : réduction du périmètre d'appréciation des difficultés économiques, délais de contestation écourtés, plafonnement des indemnités prud'homales, modèle- type de lettre de licenciement, rupture conventionnelle collective, CDI de chantier, etc.

Les 3 enjeux de la conférence

1. Comprendre les changements apportés aux prérogatives des IRP.

2. Mesurer les risques majeurs pour les salariés.

3. Identifier les failles.

POUR TOUTE INFO / Varvara Lejan
TÉL / 01 48 96 14 48 EMAIL / vlej@jdsavocats.com


JDS avocats est un cabinet
certifié Qualité ISO 9001

CONFÉRENCE / 16 OCTOBRE 2017 / 9:00 - 18:00 / PARIS 13^e

PROGRAMME

8:30 - 9:00 /		ACCUEIL DES PARTICIPANTS
9:00 - 12:30 /		INTERVENTIONS ET DÉBAT
12:30 - 14:00 /		DÉJEUNER
14:00 - 17:30 /		INTERVENTIONS ET DÉBAT
17:30 - 18:00 /		CONCLUSION DE LA JOURNÉE

INTERVENANTS

JDS avocats
pour vous conseiller et vous défendre

Emmanuel Gayat
Avocat associé

JDS experts CE
l'analyse économique au service des CE

Guillaume Étiévant
Expert auprès des CE

alteo
l'expertise CHSCT

Lydia Couchaux
Expert CHSCT

JDS formation
du sur mesure pour le CE et le CHSCT

Jean-Baptiste Merlateau
Responsable pédagogique

ADRESSE

Maison des Associations de Solidarité,
10-18, rue des terres au curé, 75013 Paris



Les JDS
CONSEILS, EXPERTS ET FORMATEURS
DU CE ET DU CHSCT

JDS avocats
pour vous conseiller et vous défendre

JDS formation
du sur mesure pour le CE et le CHSCT

JDS experts CE
l'analyse économique au service des CE

alteo
l'expertise CHSCT

Les JDS est un réseau de conseils, d'experts et de formateurs du CE et du CHSCT. En croisant les sujets juridiques, économiques et de santé au travail, Les JDS analysent la situation et les politiques de l'entreprise de façon globale, dans leur véritable dynamique.